CONSÉQUENCES DU RISQUE SYSTÉMIQUE DES SUBPRIMES SUR LE SECTEUR BANCAIRE LIBANAIS

[**Issue Number 67 - January 2009**](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/67-d)

**Conséquences du Risque Systémique Des Subprimes sur le Secteur Bancaire Libanais**   
Préparé par: Dr Rima SLEILATI   
Docteur en Sciences Économiques - Mastère de spécialisation EN FINANCE

**Introduction**

En finance, le risque systémique est la probabilité d'occurrence d'un dysfonctionnement paralysant l'ensemble du système financier dans une vaste zone ou dans le monde entier, par le biais des engagements croisés, première étape avant des faillites en chaîne. Cela conduirait à un effondrement du système financier mondial.[[1]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn1" \o ")

Depuis [1973](http://fr.wikipedia.org/wiki/1973), les crises ayant comporté un risque important pour la pérennité du système financier ont été nombreuses :

* La [crise pétrolière de 1973](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_p%C3%A9troli%C3%A8re_de_1973) qui a entraîné une forte [inflation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Inflation), laquelle s'est répercutée sur l'ensemble de l'économie.
* La faillite de la Banque [Herstatt](http://fr.wikipedia.org/wiki/Herstatt)  en 1974.
* La [crise pétrolière de 1979](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_p%C3%A9troli%C3%A8re_de_1979) qui a provoquée un nouveau renchérissement des [prix du pétrole](http://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_du_p%C3%A9trole).
* La crise de la dette bancaire des [PVD](http://fr.wikipedia.org/wiki/PVD) en 1982 qui a secouée le système bancaire international.
* Le [crash](http://fr.wikipedia.org/wiki/Krach) du marché des [taux d'intérêt](http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_d%27int%C3%A9r%C3%AAt) en 1987 qui a été suivi par celui des [actions](http://fr.wikipedia.org/wiki/Action_%28finance%29).
* La [crise économique mexicaine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_%C3%A9conomique_mexicaine) de 1994.
* La [crise financière russe de 1998](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_financi%C3%A8re_russe_de_1998).
* Les [attentats du 11 septembre 2001](http://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats_du_11_septembre_2001) qui ont lieu au cœur du système financier américain.
* La [crise des subprimes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_des_subprimes) en 2007 qui a trouvé son origine aux États-Unis.

Le concept de risque systémique est très pratique pour ceux qui le manipulent. C’est l’équivalent financier de la bombe atomique. La menace est aussi vague que terrifiante, on est prêt à tous les sacrifices pour ne pas la courir. Le risque systémique est très protégé, car la moindre allusion peut précisément déclencher la réaction en chaîne si redoutée. Il est l’état d’urgence et les pleins pouvoirs financiers, l’arme la plus redoutable et la plus antidémocratique de nos sociétés modernes.[[2]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn2" \o ")

**Encadré No 1**

**L’effet domino et le risque systémique :**

La finance n’arrête pas de se complexifier, découvrant à chaque progrès les moyens de spéculer davantage, et démultipliant apparemment à l’infini l’effet de levier qui accroît sans doute la chance de gain mais aussi, et dans la même proportion, le risque de perte. Au sein des produits dérivés, ces effets se combinent de manière « non-linéaire », rendant impossible de prédire où se déroulera le prochain drame et quelle sera son ampleur.

Dans le domaine assurantiel, il est difficile d'obtenir une protection financière contre le risque systémique, tout simplement parce qu'il est difficile de trouver une contrepartie désireuse d'accepter ce risque. L'autre difficulté à laquelle les assureurs doivent faire face est celle de l'évaluation du risque. Il est très difficile de se procurer des données sur le risque systémique. Si une banque se déclare en faillite et vend tous ses actifs, la chute du prix des actifs peut introduire des problèmes de liquidité chez les autres banques, conduisant à un mouvement de panique général.

Le risque systémique est un risque qui ne peut pas être réduit en le diversifiant. C'est pour cela qu'il est parfois appelé risque non diversifiable.[[3]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn3" \o ")

L'une des principales raisons de la régulation des marchés financiers est justement de réduire le risque systémique. Seules les banques centrales, dans leur rôle de [prêteur de dernier ressort](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Pr%C3%AAteur_de_dernier_ressort&action=edit&redlink=1), sont à même d'y remédier quand il se matérialise.[[4]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn4" \o ")

**1- crise des subprimes**

La crise américaine des Subprimes reflète avant tout la prise de conscience brutale, par le marché dans son ensemble, de l’augmentation du risque systémique potentiel comme conséquence de l’assemblage et de la transformation en produits de marché (titrisation) de paniers de créances bancaires, autrement dit de risques initialement contractés au niveau micro-bancaire, sans que pour autant la qualité réelle des créances cédées puisse être ultérieurement un déterminant fondamental de leur prix.

Une multitude de risques d’origine bancaire ont ainsi pu être transférés, à travers des montages de produits de marché à priori négociables, de type « Assets Backed Securities » (ABS), assortis d’un écran «Special Purpose Vehicle » (SPV), et ce sans véritable garantie sur les «fondamentaux » sous-jacents de ces produits mais plutôt sur la base d’anticipations extrapolatives quant à l’évolution attendue des prix de leurs sous-jacents[[5]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn5" \o ").

1. **Particularités du Financement du Marché Immobilier Américain**  
   Sur ce marché, les emprunteurs sont très largement classés en fonction de leur qualité. Ainsi, les ménages aux revenus les plus faibles ou les plus fragiles, qui constituent donc des emprunteurs de mauvaise qualité (d’où l’appellation “subprimes”), paient des taux d’intérêt sensiblement plus élevés que les autres, en compensation du risque plus grand qu’ils font courir au prêteur.  
   Cependant, pour emprunter à bon compte pendant la période de taux d’intérêts très bas, beaucoup sinon la plupart s’endettent à taux variable. Ils peuvent ainsi accéder au crédit mais en assumant le risque de hausse des taux en cas d’inversion de tendance.  
   Il est aussi habituel que l’emprunteur ne paie que les intérêts- ce qui diminue d’autant la charge qui pèse sur ses revenus- et que le capital ne soit pas amorti au fil du temps- celui-ci est remboursé par la revente de la maison, hypothéquée au profit du prêteur-.  
   Les prêteurs ne sont pas des banques, mais des institutions spécialisées, elles-mêmes segmentées selon la clientèle à laquelle elles s’adressent. Ces institutions ne disposent pas de ressources propres; elles se refinancent en revendant leurs portefeuilles de crédits hypothécaires à des investisseurs sous forme de titres obligataires.
2. **Déclenchement de la Crise**  
   Le marché des subprimes, sous marché du marché hypothécaire des États-Unis d’Amérique, visait à permettre aux ménages défavorisés un accès à la propriété immobilière. Ces prêts immobiliers à taux variables, gagés sur la valeur de l’acquisition immobilière présentaient un risque important d’insolvabilité mais les banques pouvaient saisir les maisons hypothéquées.

Le retournement de la croissance américaine, la hausse des taux d’intérêt et de la précarité des ménages concernés ont  provoqué :

* de nombreux défauts de paiement et une insolvabilité des débiteurs
* un besoin de refinancement des banques détenant ces créances ou ces titres
* une amplification de la crise du bâtiment et de l’immobilier.[[6]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn6" \o ")

**Encadré No 2**

De l’établissement prêteur, on passe à la banque d’affaires qui achète les prêts, le premier touchant naturellement des commissions. La banque va titriser également en fixant les taux à haut risque et coter ainsi les obligations sur les marchés financiers. Les investisseurs vont alors en profiter en prenant en charge le risque.

La crise de l’immobilier augmentant les taux d’intérêts du remboursement, les familles ne peuvent plus rembourser, leur maison est saisie par la banque. Les marchés apprennent que c’est fini, les investisseurs ne veulent plus miser à un seul centime dans ces subprimes  donc ne plus prendre en charge le risque. La banque se retrouve alors avec des actifs n’intéressant plus personne sur les marchés donc on assiste à un marché illiquide, leur bilan est donc rempli d’actifs “pourris” qui ne seront en fait jamais transformés en cash…

 Grosses pertes !

La crise des crédits subprimes américains a conduit à une défiance:

* envers les créances [titrisées](http://fr.wikipedia.org/wiki/Titrisation) ([ABS](http://fr.wikipedia.org/wiki/Asset_Backed_Security), [RMBS](http://fr.wikipedia.org/wiki/Residential_Mortgage_Backed_Securities), CMBS, CDO) qui comprennent une part plus ou moins grande de crédits subprimes,
* envers les fonds d'investissement, les [OPCVM](http://fr.wikipedia.org/wiki/OPCVM) (dont les [SICAV monétaires](http://fr.wikipedia.org/wiki/SICAV_mon%C3%A9taire)),
* envers le système bancaire[[7]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn7" \o ").

La complexification des marchés financiers a provoqué une diffusion du risque jusqu’à devenir un risque systémique par contagion à d’autres segments de marchés financiers et d’autres pays. Cette dilution des créances a, au lieu de mutualiser les risques, provoqué une augmentation de l’incertitude et paralysé les acteurs financiers et le refinancement interbancaire[[8]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn8" \o ").

Un premier cas de panique bancaire a même eu lieu en Angleterre (incapacité de répondre à un retrait massif de monnaie par les agents non financiers), dans la Northern Rock, huitième banque anglaise pourtant non engagée sur le marché des subprimes mais uniquement sur celui du marché du prêt immobilier anglais au 5éme rang. Cette banque solvable a dû faire face à un problème de liquidité.

Les banques centrales ont dû alors jouer leur rôle de prêteur de dernier ressort et de garant de la viabilité du système bancaire en intervenant sur les marchés monétaires.[[9]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn9" \o ")

**Encadré No 3**

Il est difficile de trouver des solutions en raison :

 -de la complexité du système financier

-du manque de connaissance des liens entre ses différentes composante,

- de l'opacité de nombreuses transactions financières

- de l'incertitude qui règne quant à l'exposition réelle des établissements financiers au risque d'insolvabilité des débiteurs.

Depuis le déclenchement de la crise au mois d’août 2007, les dépréciations d’actif s’accumulent : UBS, Merrill Lynch, City group, HSBC, Bear Stearns, Carlyle Group, Deutsche Bank, Mizuho Financial, Crédit Agricole,…Aucune banque occidentale n’est épargnée.

**Encadré no 4**

Les conséquences en chaîne de la crise des subprimes :

- le marché des titres subprimes décote vite et fortement, puis se bloque faute d’acheteurs

- les investisseurs prennent peur avec des titres subprimes dont nul ne sait plus la valeur et qui sont devenus invendables, d’où le blocage d’un certain nombre d’OPCVM, au détriment des porteurs moins rapides ou plus confiants que les autres qui s’y retrouvent piégés

- faute de pouvoir titriser les nouvelles créances hypothécaires qu’elles continuent de produire, les institutions spécialisées américaines se heurtent à un problème sérieux de refinancement, au point que plusieurs d’entre elles font faillite, d’abord les plus fragiles puis de plus importantes

- parmi les investisseurs imprudents se trouvent des banques britanniques, allemandes,… : confrontées à des pertes latentes excessives au regard de leurs fonds propres et à l’impossibilité de se refinancer, quelques une ont dû faire l’objet d’un sauvetage d’urgence

- c’est à ce moment que surgit le spectre d’un blocage général du marché interbancaire, sur lequel toutes les banques ajustent leurs besoins de financement au jour le jour, et que les banques centrales ouvrent leurs guichets en grand afin d’assurer le refinancement du système bancaire, et d’éviter une crise majeure à l’échelle mondiale.

**Encadré No 5**

Déroulement de la crise systémique américaine :

I- Les banques américaines font des prêts immobiliers à des ménages insolvables

-  taux d’intérêt très bas (intérêts à payer sont faibles et donc supportables par un plus grand nombre),

-  prix de l’immobilier en hausse (la garantie dont bénéficie la banque est de très bonne qualité, en cas de défaut de paiement, la banque saisira l’immeuble et pourra facilement se faire rembourser sur le prix de vente, dans la mesure où les prix auront augmenté)

=> Les banques ont assoupli les conditions d’octroi de leurs prêts immobiliers

=> Prise par les banques américaines de plus de risques. (A côté des financements accordés aux emprunteurs disposant d’une confortable capacité de remboursement (”prime lending”), les banques ont prêté à des emprunteurs peu solvables (”subprimes”), alléchées par les rendements plus importants offerts par ces crédits immobiliers à risque.)

II- Retournement du marché immobilier américain

-les taux d’intérêts remontent

-le marché immobilier ralentit

-le prix de l’immobilier baisse

=> Les défaillances des emprunteurs “subprimes” augmentent (le recours à l’endettement à taux variable étant très développé aux Etats-Unis, si les taux montent, les échéances montent également… ainsi que les défaillances)

=> le prix de vente du bien immobilier, qui a baissé, ne permet plus de rembourser systématiquement la totalité de l’emprunt

=> Les banques et les établissements de crédit spécialisés se trouvent confrontées à de graves difficultés financières

III- Diffusion des mauvaises créances dans les marchés

-refinancement par les banques américaines, dans le cadre de titrisations, de ces prêts immobiliers auprès d’investisseurs tels que des banques, des compagnies d’assurance ou des hedge funds spécialisés dans les actifs risqués

=>Propagation des difficultés propres au marché immobilier américain

IV- Crise de confiance

-Défiance vis-à-vis des produits de titrisation propagée à d'autres segments de marché, notamment celui des "commercial paper", qui représentent d'énormes montants:

-un produit après l’autre, ABS adossées à des prêts subprimes, CDO et CDO « au carré », s’étiolent avant de disparaître

-un secteur après l’autre, SIV, obligations, périclitent avant de se fermer.

=>Les investisseurs n'ayant plus confiance dans ces actifs, ils s'en sont retirés pour se reporter sur des instruments qu'ils jugeaient plus sûrs.

=> Conséquence : cette chute de la demande a entraîné un assèchement de la liquidité sur les marchés.

V- Intervention des banques centrales

-quasi-paralysie du marché interbancaire

=> Les banques centrales décident d'intervenir :

-injections massive par la FED, BCE, BNS, BOE, BDC de liquidités dans le circuit monétaire pour fournir aux établissements bancaires et financiers les fonds dont ils avaient besoin pour leur activité :

-abaissement par la FED de ses taux d'intérêt pour soulager à la fois les banques et l'ensemble de l'économie américaine

Les Banques centrales n’avaient d’autre solution que de refinancer abondamment le marché dans son ensemble afin d’éviter que la manifestation du risque systémique ne débouche sur une crise générale de liquidité

VI- L'économie réelle frappée à son tour

-L'impact négatif de la crise du "subprimes" sur les banques ne fait pas de doute, ni aux Etats-Unis, ni, dans de moindres proportions, dans les autres pays développés

- Mais le secteur financier n'est pas le seul, qui pâtit des secousses financières.

L'économie réelle est à son tour touchée :

-baisse du moral des ménages et des chefs d'[entreprises](http://fr.wikipedia.org/wiki/Entreprise)

-difficultés rencontrées par les [banques](http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque)

-resserrement des conditions de [crédits](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cr%C3%A9dit) (hausse des [taux d'intérêt](http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_d%27int%C3%A9r%C3%AAt), sélection plus forte des emprunteurs) qui pourraient peser sur la [consommation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation) des ménages comme sur l'[investissement](http://fr.wikipedia.org/wiki/Investissement) des entreprises, et donc sur la croissance du [PIB](http://fr.wikipedia.org/wiki/PIB)

**section II- impact du risque des subprimes sur le secteur Bancaire Libanais**

Le Liban a connu deux grandes crises systémiques; celle liée à la faillite en 1966 de la plus grande banque la « Banque Intra » et celle liée à la dépréciation dramatique en 1982 de sa monnaie nationale. Est-ce qu’il pourra subir une nouvelle crise suite aux répercussions des effets de la crise des Subprimes sur les Banques Libanaises? Quelles sont les conséquences éventuelles du risque de subprimes sur ces banques?

**2.1- Banques Libanaises**

**2.1.1- Caractéristiques**

Le secteur bancaire au Liban s’est engagé depuis l’arrêt de la guerre civile dans la modernisation. Il se caractérise par une transparence très élevée qui facilite l’analyse et l’évaluation des facteurs du risque systémique liée à la crise des Subprimes :

* Le nombre des banques opérant au Liban a atteint 63, réparties entre 54 banques commerciales et 9 banques d’investissement.
* Le secteur bancaire libanais attire les hommes d’expertise, de compétences et de qualifications de haut niveau, comme en témoigne la hausse continue du taux d’employés titulaires de diplômes universitaires.
* Le secteur bancaire libanais demeure le principal pôle pour mobiliser les épargnes et stimuler les investissements, vu la relative faiblesse de l’activité des institutions d’intermédiation financière et des marchés financiers locaux.
* Les banques libanaises respectent les normes internationales de l’industrie bancaire, réagissant d’une manière positive au contrôle bancaire effectué par les autorités de contrôle officielles.
* Les autorités centrales et de contrôle, ainsi que les directions des banques ont pris de nombreuses mesures qui sont, dans leur totalité, en harmonie avec les normes et les règles adoptées ou qui seront adoptées par l’industrie bancaire mondiale, le FMI, le groupe GAFI et d’autres parties concernées par la stabilité financière internationale et la conformité des législations et réglementations nationales avec celles en vigueur sur le plan international.
* Le niveau actuel de transparence financière est considéré comme acceptable, selon les organismes internationaux, et conforme aux meilleures pratiques internationales.[[10]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn10" \o ")

**2.1.2- Activités**

Le secteur bancaire représente une part importante de l’économie libanaise en terme de volume, le total actif / passif des banques a atteint environ 321% du PIB, soit un des taux les plus élevés tant sur le plan régional que mondial.

Les dépôts demeurent la principale ressource des banques commerciales opérant au Liban et constituent le moteur principal du bilan total des banques.

Environ 30% du total des crédits sont des crédits à découvert sans garanties (overdrafts), environ 28% du total des crédits sont des facilités et/ou des prêts hypothécaires, environ 18% sont des prêts contre des garanties personnelles, environ 17% contre des garanties en numéraire, des garanties bancaires, des bons du Trésor ou des titres d’Etat, 5% contre d’autres garanties en nature et 2% contre des valeurs financières. Quant à la répartition des crédits sur les secteurs économiques, ces crédits restent clairement concentrés dans le secteur du commerce et des services. La part de l’industrie est d’environ 14%, celle du secteur de construction et du bâtiment d’environ 16%, des prêts personnels 18%, celle de l’intermédiation financière et des autres secteurs ainsi que celle de l’agriculture reste faible[[11]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn11" \o ").

**2.1.3- Gestion des Risques**

* Risques d’asymétrie d’échéances et risques des taux d’intérêt :
  + Les risques d’asymétrie d’échéances liés au portefeuille des crédits bancaires octroyés au secteur privé sont largement maîtrisés.
* Risques de change :
  + Ces risques demeurent largement contrôlés grâce aux mesures prises par la BDL concernant les positions de change, car il est interdit aux banques au Liban de prendre des positions de change, à l’exception des positions opérationnelle et structurelle pour la protection du capital. Les positions de change ouvertes (Open Foreign Exchange position) ne peuvent pas dépasser 1% des fonds propres de base.

* Risques de crédit :
  + Les banques travaillent à différents niveaux pour contenir ces risques. Elles sont fermes dans l’octroi des crédits et réduisent leur exposition à certains secteurs porteurs de risques potentiels.

Elles constituent également les provisions adéquates pour ces crédits, exigent les garanties nécessaires et révisent la classification de leurs crédits d’une manière périodique.

Il est à noter, à cet égard, l’attitude stricte adoptée par les autorités monétaires en ce qui concerne les crédits accordés à découvert (overdrafts). En effet, ces autorités ont demandé aux banques, par la circulaire intermédiaire no 85 de n’accorder de tels crédits que pour financer des opérations commerciales, ce qui améliore sans aucun doute la qualité de l’emprunt bancaire.

* Risques de liquidité :
  + Les risques de liquidité dans le secteur bancaire libanais sont considérés comme faibles, puisque ce secteur se distingue par des taux de liquidité élevés, selon toutes les normes, malgré le rendement relativement bas des placements liquides ou quasi-liquides comparativement à celui des crédits accordés au secteur privé.

Le maintien d’une liquidité élevée constitue la stratégie adoptée par les banques depuis longtemps, pour des raisons connues, principalement la sauvegarde et le renforcement de la confiance dans le secteur bancaire.

Le surplus de liquidité est essentiellement investi dans des dépôts ordinaires, des certificats de dépôts auprès de la BDL et des dépôts à court terme auprès des banques correspondantes, qui, dans leur majorité, sont de grandes banques dans les pays de l’OCDE.

* Risques de solvabilité :
  + Le secteur bancaire bénéficie d’un taux de solvabilité élevé dépassant en moyenne environ 20% (selon l’accord de Bâle 1), et donc largement supérieur aux taux requis par la BDL (12%) et par le Comité de Bâle (8%).

Les banques opérant au Liban entreprennent toutes les préparations nécessaires pour appliquer le nouvel accord de Bâle à tous les niveaux, principalement, l’amélioration du contrôle et de la gestion des risques bancaires (risques de crédits, risques du marché et risques opérationnels) et l’augmentation des fonds propres.

**2.1.4- Performance**

La performance du secteur bancaire est bonne:

* Le taux de croissance des bénéfices nets est supérieur à celui de la moyenne du total actif et des fonds propres de base.
* Le rendement sur la moyenne des actifs (ROA) est d’environ 0,75% et celui sur la moyenne des fonds propres est d’environ 14%.

Parmi les principaux facteurs ayant contribué à l’augmentation des bénéfices des banques, on trouve la hausse de la marge d’intérêt (intérêts perçus - intérêts payés) et des commissions et autres recettes (nettes)

**2.2- Banque du Liban**

La Banque du Liban (BDL) est l'institution chargée par la loi de maintenir la stabilité monétaire et économique du Liban, de préserver la solidité de son secteur bancaire et de protéger sa monnaie nationale afin d'assurer une croissance sociale et économique continue. Elle réglemente les banques conventionnelles et islamiques et les institutions financières opérant au Liban.

Elle est une personne morale du secteur public, qui jouit d'une indépendance financière et administrative, sans être soumise aux réglementations administratives et aux contrôles applicables dans le secteur public. Elle agit en fonction du code du crédit et de la monnaie et les banques sont tenues d'appliquer les directives et circulaires émises par elle. Elle est avant tout une autorité de supervision et de régulation.

Durant les dernières années, La BDL a opéré un important redressement du secteur bancaire.

Elle a œuvré pour la diminution des risques bancaires, pour l'amélioration des systèmes de paiement et pour l'élargissement de l'éventail des activités du secteur. Depuis 1998, la Banque centrale a imposé aux banques l’application des règles prudentielles strictes conformes aux exigences internationales, avec un ratio de solvabilité minimum de 12%, des réserves obligatoires représentant 10% des bénéfices annuels, le recours systématique au provisionnement pour créances douteuses.

M.  Riad Salamé, Gouverneur de la Banque du Liban, insiste sur le fait que le secteur bancaire au Liban bénéficie d’une réputation solide et d’une direction de contrôle excellente.

**2.3- Evaluation du Risque Subprimes sur le Secteur Bancaire**

L’étude des caractéristiques, de l’activité, de la gestion des risques, des performances des Banques Libanaises ainsi que du rôle de la Banque Centrale (BDL) nous permet de conclure que l’impact de la crise des Subprimes est faible.

Le rôle des Banques est important au détriment du rôle des autres intermédiaires financiers. Les Banques Libanaises ne sont que peu engagées dans l’activité d’ « Investment Banking » qui est particulièrement touchée par les tensions de la crise. Sur les 63 banques opérant au Liban seules 9 banques sont des banques d’investissement.[[12]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn12" \o ")

Le marché financier n’est pas encore très développé au Liban. Les facteurs favorisant la transmission de la crise - titrisation, fonds d’investissements et engagements indirects des banques- ne sont pas développés au Liban.[[13]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn13" \o ")

**Encadré No 6**

Une crise financière généralisée :

-La transmission de la crise par la titrisation

La première courroie de la crise réside dans le phénomène de la [titrisation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Titrisation) de [créances](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cr%C3%A9ance). Le marché des subprimes a été massivement financé par la [titrisation](http://fr.wikipedia.org/wiki/Titrisation), les créances étant regroupées dans des véhicules de financement ad hoc[] et transformées en titres négociables souscrits par des investisseurs.

-La transmission par les fonds d'investissement

La deuxième courroie de transmission de la crise est constituée des fonds d'investissement qui ont eux-mêmes acheté les créances titrisées. Les crédits subprimes, offrant des rendements élevés dus au paiement par l'emprunteur d'un taux d'intérêt plus élevé que pour le marché prime, les investisseurs ont exercé une forte demande de ce type de produits afin de doper les performances de leurs fonds d'investissement ou [OPCVM](http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisme_de_placement_collectif_en_valeurs_mobili%C3%A8res).

-Les engagements indirects des banques

En troisième lieu, ces fonds d'investissement appartiennent ou sont financés par les banques. Les banques reprennent donc par ce biais les risques qu'elles avaient dans un premier temps confié aux marchés.  La communauté financière a alors réalisé, vers la fin juillet 2007, que l'ensemble du système bancaire supportait des risques de crédits, non seulement dans les fonds que les banques finançaient, mais aussi dans les fonds qu'elles géraient.

Les Banques Libanaises ont une politique plus prudente que les Banques Américaines en matière d'octroi de crédit et en particulier en matière de crédit immobilier :

* Les crédits immobiliers ne sont pas accordés par des sociétés de crédit spécialisées mais par des banques bien capitalisées (actifs du système bancaire =environ  321% du PIB), profitant des capitaux extérieurs provenant de la Diaspora et des pays du Golfe et de la croissance du taux d’épargne au Liban.
* La plupart des prêts immobiliers sont accordés à taux fixe au Liban. Les emprunteurs ne sont donc pas à la merci d'une remontée des taux directeurs de la banque centrale (en contrepartie, ils ne bénéficient pas des baisses potentielles de ces taux directeurs, mais l'[évolution récente](http://www.lemonde.fr/web/infog/0,47-0@2-3234,54-941533@51-893669,0.html) montre que ces profits potentiels sont minces…).
* Les banques assortissent leurs prêts d'exigence de garanties, telles que les cautions, les hypothèques.[[14]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn14" \o ")

Les éléments de la chaine des effets directs de la crise des Subprimes ne sont pas présents.

**Encadré n0  7**

 La chaîne des effets directs :

-insolvabilité des emprunteurs subprimes,

-faillite des sociétés de crédit spécialisées

-pertes de la part des grandes banques qui les détenaient ou travaillaient avec elles

On note une bonne performance des banques avec des résultats positifs croissants

**Encadré No 8**

Le FMI a évalué le coût de la crise à 945 milliards de dollars dont 565 pour les emprunts hypothécaires américains et les instruments financiers associés, 240 pour les produits dérivés du marché immobilier commercial, 120 pour les prêts aux entreprises et 20 pour les prêts à la consommation.

Actuellement on se retrouve avec un secteur sain et dynamique, bénéficiant d’une confiance générale du système financier contrairement à l’état dans lequel se trouvent les secteurs bancaires mondiaux touchés par la crise des Subprimes.

**Encadré No 9**

La crise a provoqué :

-une crise de confiance générale dans le [système financier](http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_financier)

-une chute des marchés financiers

- une [crise de liquidité](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_de_liquidit%C3%A9) bancaire.

-une crise de solvabilité

Le Gouverneur se déclare prêt, en cas de besoin, a se porter immédiatement au secours des banques pour éloigner le spectre d’une crise.[[15]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftn15" \o ")

**Encadré no 10**

Afin d’éviter une crise systémique du système financier américain, la Réserve Fédérale a mis au point une panoplie de produits innovateurs et efficients:  
1) la diversification des titres éligibles au refinancement,  
2)  l’injection de liquidités supplémentaires et la possibilité de mettre en garantie des titres frappés d’illiquidité,  
3) la baisse du taux d’escompte,  
4) la baisse des taux d’intérêt, en plus d’une politique très active des taux directeurs.

**conclusion**

Nous pouvons conclure que les turbulences sur le marché du Subprimes n’ont pas eu des effets sur les résultats des banques libanaises Les risques entrainant une crise systémique ne sont pas actuellement présents dans au niveau du secteur bancaire.

Peut-on dire pour autant que cette crise et ses effets sont déjà du passé par rapport aux Banques Libanaises? Nous estimons que la prudence est de mise et le restera toujours.

**I- Ouvrages**

[Aglietta](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Michel%20Aglietta) Michel, 2008, La crise : Pourquoi on en est arrivé là ? Comment en sortir ?, Paris, Editions Michalon.

[Artus](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Patrick%20Artus) Patrick, [Betbèze](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Jean-Paul%20Betb%C3%A8ze) Jean-Paul, De [Boissieu](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Christian%20de%20Boissieu) [Christian,](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Christian%20de%20Boissieu)[Capelle-Blancard](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Gunther%20Capelle-Blancard) [Gunther, 2008,](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Gunther%20Capelle-Blancard)La crise des subprimes, Paris, La Documentation Française.

[Artus](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Patrick%20Artus) Patrick, [Virard](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Marie-Paule%20Virard) [Marie-Paule, 2008,](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=Marie-Paule%20Virard)Globalisation, le pire est à venir, Paris, Editions La Découverte.

Attali Jacques, 2008, La crise, et après ?, Paris, Edi. Fayard.

[Bertrandon](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=jack.G.Bertrandon) [G.](http://www.amazon.fr/exec/obidos/search-handle-url/275-0842858-4823810?%5Fencoding=UTF8&search-type=ss&index=books-fr&field-author=jack.G.Bertrandon) Jack, 2008, Tsunami à Wall Street. La crise des subprimes, Paris, Edi. Strategy Finace Development.

Besson Bernard, Jean-Claude Possin, 2006, L'intelligence des risques, Paris, I.F.I.E.

Blanc Alquier Anne-Marie, Marie-Hélène Lagasse Tignol, 2007, Management de risques et intelligence économique : l'approche PRIMA, Paris, Economica.

Bonner William, Wiggin Addison, 2006, L'Empire des dettes : A l'aube d'une crise économique épique, Paris, Edi. Belles Lettres.

Bonner William , Wiggin  Addison, 2004, L'inéluctable faillite de l'économie américaine, Paris, Edi. Belles Lettres.

Bouyssou Jacques, 1997, Théorie générale du risque, Paris, Economica.

Cleary Sean, Thierry Malleret, 2006, Risques: perception, évaluation, gestion: une approche positive des risques globaux auxquels sont confrontés les décideurs, Paris, Maxima.

Combalbert Laurent, 2005, Le management des situations de crise: anticiper les risques et gérer les crises, Paris, ESF.

Cougnaud Benoît, 2007, L'univers des risques en finance: un équilibre en devenir, Paris, P. S.P.

Ewald François, Christian Gollier, Nicolas de Sadeleer, 2001, Le principe de précaution, Paris, PUF.

Gilles Philippe, 2004, Histoire des crises et cycles économiques : Crises industrielles du 19e, crises financières du 20e siècle, Paris, Edi. Armand Colin.

Guilhou Xavier, Patrick Lagadec, 2002, La fin du risque zéro, Paris, Ed. d'Organisation.

Jacquillat Bertrand, Lorenzi Jean-Hervé,  Trainar Philippe, Cohen Elie, 2008, Hedge funds, private equity, marchés financiers : les frères ennemis ?, Paris, Presses Universitaires de France.

Jorion Paul, 2008, La crise : Des subprimes au séisme financier planétaire, Edi. Fayard.

Pastré Olivier, Sylvestre Jean-Marc, 2008, Le roman vrai de la crise financière, Paris, Edi. Librairie Académique Perrin.

Leconte Pierre, 2007, La grande crise monétaire du XXIe siècle a déjà commencé, Paris, Jean-Cyrille Godefroy Editions.

Le Ray Jean, 2006, Gérer les risques: Pourquoi? – Comment, Paris, AFNOR.

Levy-Lang, André, 2006, L’argent, la finance et le risque, Paris, Odile Jacob.

Mishkin, F., Bordes, C., Hautcoeur, P-C. et D. Lacoue-Labarthe, 2004, « Monnaie, Banque et Marchés

Financiers”, Paris, Pearson.

Pradier, Pierre-Charles, 2006, La notion de risque en économie, Paris, La Découverte.

Simon Yves, Delphine Lautier, 2003, Finance internationale et gestion des risques, Paris, Economica.

Soros George, 2008, La vérité sur la crise financière, Paris, Editions Denoël.

Waechter Philippe , You Martial, 2008,  Subprime, la faillite mondiale ? Cette crise financière qui va changer votre vie, Paris, Editions Alphée

**II- Articles**

Amable B., Chatelain J-B., O. De Bandt , 2002, « Optimal capacity in the banking sector and economic growth», Journal of Banking & Finance, Elsevier, Vol. 26(2-3).

Artus P., 2003a, « Quelle est la meilleure répartition du risque de défaut ? », CDC Ixis, Flash, N° 81.

Artus P., 2003b, « Qui va porter le risque de défaut ? », CDC Ixis, Flash, N° 111.

Artus P., Pochon F., 2004, « Faut-il craindre le développement du marché des Hedge Funds ? », CDC Ixis, Flash N° 327.

Borio C., 2003, “Towards a Macro prudential Framework for Financial Supervision and Regulation”, BIS

Working Papers, No. 128.

Broyer S., Dury G., Garatti A., Ripert M.-P., Usciati B., 2008, “Fed, BCE et BOE face à la crise des subprimes, un historique comparatif : quels outils, quelles actions, quelles réussites ?”, Flash Economie,  No 184.

Bruno D., 2007, “L'Etat face aux risques”, Regards sur l'actualité, No  328.

Burgess K., 2005, “Regulators test hedge funds formula”, Financial Times, No March 11.

Dos Santos Schwab E., 2006, “Gestion des risques et valorisation boursière”, Analyse financière, No 20.

Gerken A.,  Karseras H., 2004, “The real risks of credit derivatives”, The McKinsey Quarterly, No 4.

Hilbers P., 2004, « Et si... ? », Fonds Monétaire International, Finances & Développement, No Décembre.

Plender J., 2005, “Resistance to systemic risk may be eroded”, Financial Times, No Février.

Prato O., 2002, « Les Dérivés de crédit, nouvelle source d’instabilité financière ? », Banque de France, Revue de la stabilité financière, No 1.

Présumey V., 2007, « L univers impitoyable du Subprime mortgage », La Lettre de Liaisons, No Août.

Tampereau Y., J. Teïletche, 2001, « Comment mesurer l’aversion pour le risque », CDC Ixis, Flash,

N° 155.

Tett G., 2004, « CDOs have deepened the asset pool for investors but clouds may be gathering », Financial Times, No April.

**III- Etudes et Rapports**

ABL, 2007, Rapport Annuel,

http://www.abl.org.lb/ABL/publicdetails.asp?ID=101&list=all

ABL, 2006, Rapport Annuel,

http://www.abl.org.lb/ABL/publicdetails.asp?ID=101&list=all

ABL, 2005, Rapport Annuel,

http://www.abl.org.lb/ABL/publicdetails.asp?ID=101&list=all

BCE, 2004, Financial Stability Review,

http://www.ecb.int/pub/pdf/other/financialstabilityreview200412en.pdf

BCE, 2005, Financial Stability Review,

http://www.ecb.int/pub/pdf/other/financialstabilityreview200506en.pdf

BDL, 2008, Specialized Bank, Bank,

http://www.bdl.gov.lb/pub/pam/specialized\_Banks\_2008.pdf

BDL, 2007, Commercial Bank,

http://www.bdl.gov.lb/pub/commercial\_banks\_2007.pdf

BDL, 2005, Rapport Annuel,

http://www.bdl.gov.lb/pub/annual/external/ESAR\_2005.pdf

Croizard I., 2007, « La crise des subprimes mortgages entraine-t-elle un risque systémique ? »,

http://www.latribune.fr/info/ID2587E08D6641939CC125729E00371761

Diagne A., Gleizes J., 2008, « De la crise des subprimes à la crise globale », http://www.sudonline.sn/spip.php?article10837

Fonds monétaire international, 2005, Global Financial Stability Report,

http://www.imf.org/external/pubs/ft/GFSR/2005/01/pdf/chp1.pdf

Geithner T., 2004, « Hedge Funds and Their Implications for the Financial System”, Federal Reserve,

http://www.ny.frb.org/newsevents/speeches/2004/gei041117.html

Goodhart C., 2004, « Some new directions for financial stability », Jacobs Son Lecture,

http://www.bis.org/events/agm2004/sp040627.pdf

Ludwig E., 2003, « Systemic Risk: A Regulator’s Perspective », Fannie Mae Papers, Volume II,Issue 1,

http://www.fanniemae.com/commentary/pdf/fmpv2i1.pdf

McGuire P., 2005, « Time-varying exposures and leverage in hedge Funds », BIS Quarterly Review,

http://www.bis.org/publ/qtrpdf/r\_qt0503f.pdf

Péclet J.-C., 2008, « Le risque systémique, c’est si pratique »,

http://www.letemps.ch/template/finance.asp?page=23&article=228825

[[1]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref1" \o ")Péclet J.-C., 2008, « Le risque systémique, c’est si pratique », [http: //www. letemps. ch/ template/ finance.asp?page=23&article=228825](http://www.letemps.ch/template/finance.asp?page=23&article=228825)

[[2]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref2" \o ")Croizard I., 2007, « La crise des subprimes mortgages entraine-t-elle un risque systémique ? », http://www.latribune.fr/info/ID2587E08D6641939CC125729E00371761

[[3]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref3" \o ")Bruno D., 2007, “L'Etat face aux risques”, *Regards sur l'actualité*, No  328.

[[4]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref4" \o ") Plender J., 2005, “Resistance to systemic risk may be eroded”, *Financial Times*, No Février.

[[5]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref5" \o ")Artus P., Pochon F., 2004, « Faut-il craindre le développement du marché des Hedge Funds ? », *CDC Ixis, Flash*N° 327

[[6]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref6" \o ")Présumey V., 2007, « L univers impitoyable du Subprime mortgage », *La Lettre de Liaisons*, No Août.

[[7]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref7" \o ") McGuire P., 2005, « Time-varying exposures and leverage in hedge Funds », BIS Quarterly Review,

http://www.bis.org/publ/qtrpdf/r\_qt0503f.pdf

[[8]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref8" \o ") Artus P., Pochon F., 2004, « Faut-il craindre le développement du marché des Hedge Funds ? », *CDC Ixis, Flash*N° 327.

[[9]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref9" \o ") Diagne A., Gleizes J., 2008, « De la crise des subprimes à la crise globale », <http://www.sudonline.sn/spip.php?article10837>

[[10]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref10" \o ")ABL, 2007, 2006, 2005, Rapport Annuel, http://www.abl.org.lb/ABL/publicdetails.asp?ID=101&list=all

[[11]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref11" \o ")BDL, 2005, Rapport Annuel, <http://www.bdl.gov.lb/pub/annual/external/ESAR>\_2005.pdf

[[12]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref12" \o ") BDL, 2008, Specialized Bank, Bank,http://www.bdl.gov.lb/pub/pam/specialized\_Banks\_2008.pdf

[[13]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref13" \o ") Geithner T., 2004, « Hedge Funds and Their Implications for the Financial System”, Federal Reserve,

http://www.ny.frb.org/newsevents/speeches/2004/gei041117.html

[[14]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref14" \o ") BDL, 2007, Commercial Bank,http://www.bdl.gov.lb/pub/commercial\_banks\_2007.pdf

[[15]](https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais" \l "_ftnref15" \o ") Broyer S., Dury G., Garatti A., Ripert M.-P., Usciati B., 2008, “Fed, BCE et BOE face à la crise des subprimes, un historique comparatif : quels outils, quelles actions, quelles réussites ?”, *Flash Economie*,  No 184.

**نتائج المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يستطيع أصحابها إيفاءها، على القطاع المصرفي اللبناني.**

في علم المال، تظهر المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يستطيع أصحابها إيفاءها، في احتمال حدوث خلل يشلّ كامل الجهاز المالي في بقعة واسعة أو في العالم أكمله، بواسطة الالتزامات المتقاطعة، وهي المرحلة الأولى من إفلاسات مترابطة. وهذا ما سوف يقود إلى انهيار النظام المالي العالمي.

في مقالتها، تلقي الكاتبة الضوء على مفهوم المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يستطيع أصحابها إيفاءها، في العالم وخاصة في الولايات المتحدة الأميركية، مشدّدة بشكل خاص على نتائجه على القطاع المصرفي اللبناني. وهذا المفهوم عمليّ جداً للأشخاص الذين يتعاملون به انه العنصر المعدِل مالياً للقنبلة النووية . كذلك فإن هذه المخاطر محمّية بشكل جيد، لأن أيّ إشارة من شأنها أن تطلق ردّة الفعل المتسلسلة التي يُخشى حدوثها، انه يترجم حال الطوارئ، السلاح الأكثر خشية والمناهض للديمقراطية في مجتمعاتنا المتطورة.

إذاً تحاول الكاتبة في المقطع الأول من المقالة أن تلقي الضوء على أزمة المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يستطيع أصحابها إيفاءها. وهذه الأزمة الأميركية تعكس قبل أي شيء، الوعي المفاجئ للسوق بأكمله، لارتفاع المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يستطيع أصحابها إيفاءها، كونها نتيجة للتحوّل إلى سلع في السوق، وبشكل آخر إلى مخاطر تهدد القطاع المصرفي، من دون أن تكون النوعية الحقيقية للديون المتخلّى عنها عاملاً مؤثراً في تحديد الأسعار.

في القسم الثاني، تعالج الكاتبة تأثير المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يستطيع أصحابها إيفاءها، على القطاع المصرفي اللبناني، كَوْن لبنان كان قد شهد أزمتين كبيرتين من هذا النوع، الأزمة الأولى مرتبطة بإفلاس أكبر مصرف " مصرف انتر" عام 1966 والثانية مرتبطة بالتدهور المالي الدراماتيكي وانخفاض قيمة العملة الوطنية عام 1982. هل باستطاعته تحمّل أزمة جديدة بعد نتائج أزمة المخاطر الشاملة لعمليات الاستدانة التي لم يتسطع أصحابها إيفاءها، على المصارف اللبنانية؟ ما هي النتائج المحتملة إيفاءها، على هذه المصارف.

- See more at: https://www.lebarmy.gov.lb/fr/content/cons%C3%A9quences-du-risque-syst%C3%A9mique-des-subprimes-sur-le-secteur-bancaire-libanais#sthash.LfYf8uuN.dpuf